



60^{ième} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Débat général

Intervention du Luxembourg 9 septembre 2025

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Ma délégation vous remercie pour votre présentation aussi exhaustive que préoccupante du contexte global des droits humains.

Les droits humains sont, plus que jamais, contestés aux quatre coins du monde.

Tel que vous l'avez souligné, en particulier en cas de conflit armé, leurs violations deviennent trop souvent des armes de guerre dirigées contre les populations civiles, que ce soit à Gaza, en RDC, au Soudan, en Ukraine, ou au Myanmar.

Or, même en temps de paix, nous assistons à une régression préoccupante de ces droits. Les discriminations persistantes basées entre autres sur le genre, l'ethnie, la religion ou l'orientation sexuelle ainsi que les atteintes répétées à l'État de droit, en sont la preuve. Nous sommes également très préoccupés par l'augmentation des violences basées sur le genre ; l'Afghanistan en est le plus triste exemple ; les femmes et les filles étant victimes d'une persécution systémique fondée sur le genre.

Le Luxembourg réaffirme son attachement au multilatéralisme et soutient le rôle essentiel de votre Bureau dans la défense universelle des droits humains. Nous soutenons également l'initiative ONU80 qui vise à renforcer l'efficacité de l'action onusienne malgré des moyens restreints. Dans ce processus nous nous engageons à ce que le pilier des droits humains, véritable socle de l'ordre international, ne soit pas affaibli.

Finalement, nous saluons le travail des nombreux hommes et femmes qui s'engagent avec courage, et parfois au péril de leur vie, à défendre ce système, qui est le nôtre.

Je vous remercie.